Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	DELRIEU Paulette MANDAILLES-SAINT-JULIEN
Numéro du lot	fd15-538
COMMUNE(S)	MANDAILLES-SAINT-JULIEN
Massif chevreuil	Monts du Cantal Sud
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	DELRIEU Paulette
Qualité	Propriétaire
Adresse	LaRaisinie, 15000 AURILLAC
Téléphone (fixe et portable)	0471000000
Courriel	fd15538@nomail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 41.00	Surface Totale: 70.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2019 / 2020

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	0	1	1	2	1	0	0
Réalisation année précédente	1	0	0	1	0	0	0
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité	Hausse	Stabilité
Attribution théorique					1		
DEMANDE 2019 / 2020	2	0		2	1	1	1

Fait le mercredi 13 mars 2019 à AURILLAC Signature